

# Développer une culture de la bientraitance : rôle et fonctionnement du Comité de Bientraitance

## LA FORMATION

Au centre de la démarche d'amélioration de la qualité des soins, la bientraitance comme la définit la Haute Autorité de Santé (HAS) : « est une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance. Cette démarche globale met en exergue le rôle et les interactions entre différents acteurs que sont le professionnel, l'institution, l'entourage et le patient, l'usager. Elle nécessite un questionnement tant individuel que collectif de la part des acteurs ».

De nombreux textes réglementaires et recommandations de bonnes pratiques professionnelles donnent un cadre et des repères pour le respect et la mise en œuvre de la bientraitance ; qui ne se limite pas à l'absence ou à la prévention de la maltraitance. En effet, la bientraitance ne peut être réduite au contraire de la maltraitance, même si les deux notions semblent difficilement dissociables.

Il appartient à chaque établissement ou service de soins de déterminer les modalités de sa mise en œuvre. Pour ce faire, plusieurs outils existent et notamment le Comité de Bientraitance.

La formation a pour finalité de former des personnes ressources capables de transmettre en interne la politique institutionnelle de bientraitance, d'acquérir les connaissances actualisées sur cette thématique et de développer une stratégie de mise en place d'un comité de bientraitance.

## OBJECTIFS VISÉS

Les objectifs sont de permettre à chaque participant(e) de se saisir de cette formation pour :

- S'approprier le concept de bientraitance et s'impliquer dans une démarche de prévention des risques de maltraitance
- Situer le cadre juridique et l'évolution des mesures permettant le développement de la bientraitance
- S'approprier une méthodologie de déploiement d'une culture et d'une dynamique de bientraitance
- Identifier le rôle et le fonctionnement d'un comité de bientraitance
- Acquérir une stratégie de mise en œuvre de cet outil de promotion de la bientraitance

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Principe essentiel : La formation doit avoir un résultat concret pour les apprenants dans l'exercice de leur fonction
- Mise à disposition d'un kit méthodologique comprenant les différents supports proposés aux stagiaires (diaporamas, grille, documentation, évaluations initiale et finale)
- Articulation d'éléments théoriques et réglementaires et d'apports confrontés aux pratiques exposées par les professionnels et aux réalités observées dans la structure

## 2 JOURNÉES

14 heures de formation

### Dates

MONTPELLIER : lundi 1<sup>er</sup> février  
et vendredi 12 février 2021

TOULOUSE : mercredi 24 mars  
et mardi 30 mars 2021

### Prérequis

Afin que la formation soit le plus participative possible, le nombre de participants n'excèdera pas 15 professionnels de différents corps de métiers d'un même établissement ou de plusieurs établissements réunis en sessions en présentiel

### Public concerné

Professionnels du secteur médicosocial

### Formatrice

Marie-Christine BULFONE, conseillère technique CREAI-ORS Occitanie

### Validation

Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire

### Coût/jour (frais de repas inclus)

Contributeur .....	170 €
Non contributeur .....	270 €

## ÉVALUATION

- Recueil des questionnements et attentes des stagiaires en début de formation
- Évaluations initiale et finale
- Questionnaires de satisfaction complétés par les stagiaires
- Bilan collectif oral de fin de formation

## MODALITÉS PRATIQUES

- Formation au CREAI-ORS Occitanie, sites de Toulouse et de Montpellier
- Formation en intra : possibilité de formation dans votre structure sur demande. Dans ce cas, il y a nécessité de disposer d'un espace pouvant accueillir jusqu'à 15 stagiaires et si possible d'un local annexe pour accueillir les temps de travaux en sous-groupes. Le lieu qui accueille la formation doit disposer d'une connexion Internet opérationnelle et être équipé de paperboards. Dates à déterminer ensemble.  
La formatrice dispose d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.

## LE PROGRAMME

### JOUR 1

#### Le concept de Bientraitance entre culture et règlementation

- Resituer le processus de bientraitance dans son histoire et son contexte.
- Comprendre l'évolution : " De la prévention de la maltraitance à la bientraitance ".
- Disposer d'une vue d'ensemble du concept : définition, mise en œuvre, évolutions réglementaires.

### JOUR 2

#### S'approprier un outil de promotion de la bientraitance : le comité de Bientraitance

- Se familiariser avec les différents outils de promotion de la bientraitance
- S'approprier la définition, le rôle et le fonctionnement d'un comité de bientraitance.
- Acquérir une méthodologie de mise en œuvre d'un comité de bientraitance.



### EN SAVOIR PLUS

Réf : A02

Marie-Christine Bulfone, conseillère technique  
CREAI-ORS Occitanie  
mc.bulfone@creaiors-occitanie.fr  
07 62 09 95 42